



N° _____/PR/ RPPR-CAB

COMPTE RENDU N°42 REUNION DU CABINET DU 4 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois et le quatre janvier à onze heures, le Représentant Personnel du Président de la République (RPPR), chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé, une réunion de son cabinet.

Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières ;
- **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**, conseiller à la planification et à la prospective.
- **Jean Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques.

L'ordre du jour comportait les points ci-après.

1. Adoption du compte rendu de la réunion du cabinet du 29 décembre 2022 ;
2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du cabinet du 29 décembre 2022 ;
3. Préparation des descentes sur le terrain pour l'évaluation des programmes et projets ;
4. Elaboration de la méthodologie d'évaluation du PND 2022-2026 ;
5. Traitement des décisions du cabinet partiellement ou non exécutées ;
6. Divers.



1. Adoption du compte-rendu de la réunion du cabinet du 29 décembre 2022.

Le compte-rendu de la réunion du cabinet du 29 décembre 2022 a été adopté avec des amendements de fond et de forme du RPPR.

2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du cabinet du 29 décembre 2022.

A l'invitation du RPPR, le directeur du cabinet a rendu compte des décisions prises lors de la réunion du 29 décembre 2022.

A. Rappel des décisions

A.1. Planifier les descentes d'évaluation sur le terrain des programmes et projets.

A.2. Donner des éclairages sur le décaissement des fonds de la mission.

Exécution des décisions

B.1. Les équipes de la mission vont être présentées lors de la prochaine réunion.

B.2. Le conseiller aux évaluations physiques, chargé du suivi du décaissement, étant absent, les informations sur les fonds de la mission n'ont pu être communiquées.

3. Préparation des descentes sur le terrain pour l'évaluation des programmes et projets.

Sur invitation du RPPR, le directeur du cabinet a présenté le portefeuille de 294 programmes et projets à évaluer.

Pour optimiser les descentes sur le terrain le RPPR a prescrit la demande suivante.

a) Préparation des lettres

- Préparer les courriers aux ministres dont les programmes et projets de leurs départements seront évalués.

- Préparer des lettres aux autorités locales (préfets, sous-préfets et maires) pour les prévenir des descentes des équipes.
- Préparer des lettres aux différents maitres d'œuvre des programmes et projets, en cours d'exécution ou achevés, afin qu'ils aient des entretiens avec les équipes en mission.

b) Examen de la fiche d'identification des programmes et projets.

Le RPPR a proposé une nouvelle formulation de la fiche d'identification des programmes et projets de façon à la rendre plus explicite et facile à remplir.

4. Traitement des décisions du cabinet partiellement ou non exécutées

A. Rappel des décisions

A.1. Suivre l'approbation, par le ministre en charge des finances, du contrat d'acquisition du logiciel de suivi-évaluation des plans, programmes et projets.

A.2. Installer un autocommutateur au cabinet.

A.3. Imprimer le guide de suivi - évaluation des plans, programmes et projets ainsi que la feuille de route d'une mission de suivi-évaluation.

B. Exécution des décisions

B.1. Le contrat n'étant toujours pas approuvé par le ministre des finances, il est demandé au directeur du cabinet de se rapprocher du directeur général du contrôle des marchés publics, pour s'assurer de la transmission effective du contrat au ministère en charge des finances.

B.2. L'offre présentée par la société BUROTOP pour l'installation d'un autocommutateur, étant trop onéreuse, le RPPR a instruit le conseiller

aux évaluations financières de se rapprocher de la société Congo télécom afin que celle-ci présente son offre pour le même service ou pour une prestation simplifiée.

B.3. L'impression de la « feuille de route (dépliant) d'une mission de suivi-évaluation des plans, programmes et projets » est terminée.

L'impression du « guide de suivi-évaluation des plans, programmes et projets » est également terminée. La livraison des documents est prévue pour les prochains jours.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun dossier n'étant inscrit au titre des divers, le RPPR a levé la séance à 13heures 30.

Fait à Brazzaville, le 4 janvier 2023

La secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Félicité Célestine OMPORO ENOUANY

Jean-Raymond DIRAT